

Preuves d'activités Juge

Annexe au Règlement des licences pour les Officiels de Swiss Sailing

Critères d'exigences selon règlement des licences.

Nouvelle licence: Participation aux cours I et II avec obtention d'une confirmation de candidature nationale établie par le responsable régional de la formation.
Après avoir suivi le cours III NJ et atteint le nombre de points mentionnés ci-dessous, le candidat peut déposer une demande de licence nationale auprès du responsable régional de formation qui transmettra sa demande au directeur de formation de Swiss Sailing.

Nombre de points pour l'obtention d'une licence nationale :

Présence en tant que juge au sein d'un Jury	1 point
Présence sur l'eau avec Annexe P, point additionnel	+ 1 point
Par jour avec instruction(s), point additionnel	+ 1 point
Participation à la «journée des officiels»	1 point

Total des points à atteindre sur une période de 4 ans **20 points**

Renouvellement de la licence :

Le renouvellement de la licence se fait selon la table des points ci-dessous pour une période officielle de 4 ans et le minimum requis est d'avoir :

- suivi au moins un cours de formation continu (cours IV) et
- participé 2 fois à la journée des officiels.

Nombre de points pour le renouvellement d'une licence nationale :

Juge dans un Jury	1 point
Juge à un championnat par point	2 points
Juge à un championnat suisse (CS)	2 points
Juge à un championnat d'Europe (EM) ou du monde (CM)	3 points
Présence sur l'eau avec Annexe P, point additionnel	+ 1 point
Par jour avec instruction(s), point additionnel	+ 1 point
Président du Jury, point additionnel	+ 1 point
Cours de formation continu (Cours IV-NJ)	2 points
Participation à la «journée des officiels»	1 point

Total des points à atteindre pendant la période officielle (4 ans) **20 points**

Remarque: Une participation comme Juge sur appel (sans instruction) ne compte pas comme présence et ne reçoit pas de points.

Ces preuves d'activités remplacent le document de janvier 2013.